

LA TÉLÉVISION

TORONTO—STATION PRIVÉE—PRÉTENDU
TRANSFERT D'INTÉRÊTS AUX
ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre du Revenu national est maintenant en mesure de répondre à la question que je lui ai adressée hier à propos de ce problème extrêmement urgent que pose le transfert d'une grande partie de la direction d'une station privée de télévision de Toronto à des intérêts américains.

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit hier, j'estime que c'est une question que je dois aborder très soigneusement afin d'éviter des heurts. Toutefois, j'essaierai de répondre à cette question lundi ou mardi, après être allé aux renseignements.

LES TRANSPORTS

LA VOIE NAVIGABLE DU RICHELIEU—INTERPELLATION AU SUJET DE LA LIGNE DE CONDUITE DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lucien Cardin (Richelieu-Verchères): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Comme le premier ministre a eu l'occasion d'examiner la récente déclaration dans laquelle les autorités américaines affirment leur intention de procéder à la réalisation de la voie directe Champlain-Richelieu sans attendre la collaboration du Canada, peut-il nous dire si le gouvernement a arrêté une ligne de conduite à cet égard et s'il compte instituer une commission d'ingénieurs pour faire une étude de la valeur économique du projet?

M. l'Orateur: A l'ordre! Sauf erreur, on a posé une question analogue hier et cette question a été prise en considération.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député a eu l'amabilité hier de me faire parvenir la coupure de journal en cause. Vu la courtoisie dont il a fait preuve hier et aujourd'hui, je suis d'avis qu'il mérite une réponse. J'ai pris connaissance de cet article. Il s'agit de la déclaration d'un commentateur parue dans un journal de Montréal, d'après qui les autorités américaines ont l'intention de procéder à l'aménagement de la voie directe Champlain-Richelieu.

Le gouvernement des États-Unis ne m'a pas fait savoir qu'il compte entreprendre à l'heure actuelle les travaux d'aménagement dans la partie de la voie navigable située

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

en territoire américain. Pour ce qui est de la question supplémentaire du député, je puis lui faire remarquer que le député de Chambly-Rouville (M. Johnson) m'a adressé le 24 mai une question à ce sujet. Je lui ai alors répondu que les ministères pertinents continuaient à étudier l'entreprise. Cet examen, qui est continu, se poursuit depuis quelque temps. J'ai aussi fait savoir qu'à la suite de cette étude, on déciderait de la ligne de conduite à adopter à cet égard et que la Chambre en serait mise au courant sans tarder.

M. Cardin: Le ministre veut-il dire que la Chambre sera mise au courant des rapports sur les études que les ingénieurs de divers ministères poursuivent à l'heure actuelle?

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, la question est posée d'une manière très bienveillante, comme il se doit, car elle soulève certains points qui m'empêchent d'y répondre par l'affirmative.

(Texte)

QUESTION RELATIVE À LA CESSION DU
CANAL SOULANGES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Bourbonnais (Vaudreuil-Soulanges): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. Le ministre pourrait-il nous dire s'il a reçu une réponse du ministère de la Chasse et de la Pêche de la province de Québec relativement à l'offre qui lui a été faite le 6 juillet dernier au sujet de la cession du canal Soulanges.

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, en effet, j'ai reçu hier une lettre du ministre de la Chasse et de la Pêche de la province de Québec dans laquelle il accepte toutes les conditions posées par le gouvernement fédéral au sujet du transfert du canal Soulanges à la province de Québec pour la somme nominale d'un dollar.

(Traduction)

QUESTIONS AU SUJET DE DOSSIERS

FRAIS DE VOYAGE DES MINISTRES—SÉJOUR À
L'ÉTRANGER EN MISSION OFFICIELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État. J'en profite pour remercier l'honorable représentant d'avoir déposé les documents qu'il m'avait promis avant les vacances. Je veux parler des documents qu'on n'avait pas déposés, malgré les ordres de la Chambre.

J'aimerais demander au secrétaire d'État s'il pense qu'il serait possible de hâter le